



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 07 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Christophe MARTINEZ, Vice-Président.

Date de la convocation : jeudi 03 septembre 2026

Présents :

Jean Didier BATBY, Sandrine BLAISUS, José DARRIEUTORT, Sabine DEHEZ, Danièle DINCLAUX, Jean-Marie DOUTHE, Sylvie DUBOURG, Philippe DUPOUY, Jacques DURAND, Nadège DUVERGÉ, Cécile GARRIDO, Catherine HUREL, Annie LABARTHE-SAGASPE, Patrice LAGUE, Véronique LAMOTHE, Patricia LOUBERE, Christophe MARTINEZ, Maryse PUYO, Marie-Aude RICHEFEU, Maurice TESTEMALE, Bernard YASSEF

Absents :

Thierry BIBES, Sandrine CHRISTOPHE, Laurent CIVEL, Hirondina DOS SANTOS, Jean René HAUQUIN, Christophe MESPLEDE, Marie Claude OPLA, Marie-Hélène PALLARES

Pouvoirs :

Jacques LARRIEU a donné pouvoir à Jean Didier BATBY, Florent MAMIQUE a donné pouvoir à Philippe DUPOUY, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Jacques DURAND, Bernard POCH a donné pouvoir à Christophe MARTINEZ

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	21
Pouvoirs	4
Votants	25

N° 20260907-008

EHPAD 5 RIVIERES - FORMATION IDEC LAURA JOIE

VU le devis établi par la Croix-Rouge le 22 juillet 2026

Monsieur le Vice-Président expose,

Dans le cadre de l'évolution et du développement des compétences des agents du CIAS, il est proposé que Madame Laura JOIE puisse suivre une formation lui permettant de développer ses compétences dans le domaine de la coordination des parcours d'accompagnement et de soins.

Cette formation, proposée par la Croix-Rouge Compétence – CRFP Nouvelle-Aquitaine – Site de Bègles, est intitulée : « Coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins, option gestion logistique et financière, option gestion des partenaires – RNCP 41304 – CPAS ».

La formation, d'une durée totale de 175 heures, se déroulera à Bizanos, du 23 mars 2027 au 4 novembre 2027.

Elle comprend notamment les modules suivants :

- Bloc 1 : Élaboration du projet personnel du bénéficiaire, structuration de son parcours et coordination des interventions ;
- Bloc 2 : Management du parcours des bénéficiaires et coordination des différents acteurs ;



- Bloc 3 : Organisation du travail, gestion des ressources humaines et management d'équipe ;
- Bloc 4 : Conception et pilotage de projets ;
- Bloc 5 : Gestion logistique et financière du matériel et des médicaments ;
- Évaluation du parcours gestion logistique et financière du matériel et des médicaments.

Le coût total de cette formation s'élève à 4 900 € TTC.

L'intégralité des frais correspondant à cette formation, sera pris en charge par l'EHPAD des Cinq Rivières

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

DE SIGNER la proposition de formation jointe,

ARTICLE 2

D'INSCRIRE le budget nécessaire

ARTICLE 3 :

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 9 SEP. 2026

Par délégation - Le Vice-Président du CIAS


C.I.A.S
du Pays TARUSATE
Christophe MARTINEZ

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.